



Centre d'échanges et de ressources pour la qualité environnementale des bâtiments et des aménagements en Rhône-Alpes

Participation citoyenne : L'aménagement concerté des espaces extérieurs de la Fondation Richard

Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire



Fabien BRESSAN – Robins des Villes

Juin 2008






Robins des Villes-Maison de l'Environnement•32, rue Ste-Hélène 69002 Lyon
www.robinsdesvilles.org•robins@robinsdesvilles.org
SIRET 420 134 397 00017 code APE 913E association loi 1901

CENTRE DE RESSOURCES « ENVIROBOITE »



www.envirobat-med.net – www.ville-amenagement-durable.org

	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

INTRODUCTION




La Fondation Richard est une fondation d'accueil de personnes en situation de handicap physique. Créée le 22 novembre 1854 à l'initiative de Gabriel-François Richard sur l'actuel quartier Laënnec, elle a bénéficié à l'époque de l'appui du préfet du Rhône, de la Ville de Lyon et du cardinal archevêque de Lyon.

Dès 1908, l'hébergement et l'établissement d'enseignement technique se complètent d'ateliers de production adaptés (chapelets, chaussures, épingles, rempaillage, canage...), puis la Fondation évolue. En 1961, le Centre d'Education Motrice est reconnu par les assurances maladie, ce qui permet d'accueillir des jeunes en partenariat avec l'Education Nationale. Puis c'est l'Institut Médico-Professionnel qui ouvre ses portes en 1974, destiné à des handicapés moteurs souhaitant une formation professionnelle. En parallèle, l'équilibre moral est assuré par des activités culturelles, artistiques et sportives, des moyens en informatique, de loisirs et de transports adaptés, et par la création d'un Foyer de vie agréé.

Aujourd'hui, une équipe de 150 salariés intervient autour des jeunes du Centre d'Education Motrice (CEM), soit en soutien à l'éducation des jeunes handicapés moteurs soit en apprentissage de techniques appropriées (psychologie, kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie, orthoptie, psychomotricité, soin). La Fondation gère également le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile.

En 2001, la Fondation Richard, avec le soutien de la Ville de Lyon, de l'Archevêché, des services sociaux et sanitaires de l'Etat et du département, de l'Association des Paralysés de France, de l'Association Régionale des Infirmes Moteurs Cérébraux et du Comité Commun, ont décidé la construction d'un bâtiment de plus de 4000 m² capable d'accueillir 52 résidents adultes en foyer ou en accueil de jour.

Puis la rénovation complète de l'ensemble des locaux est entamée en 2006. C'est dans le cadre de ce projet de réaménagement que la Fondation a fait appel à l'association Robins des Villes. L'objectif principal étant de mettre les résidents et le personnel en réelle force de proposition pour l'aménagement des espaces extérieurs.

	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

PARTIE 1 : Rappels méthodologiques

La mise en place d'une démarche participative est un processus complexe, qui s'organise sur une méthodologie et un dispositif précis.

Dans le cadre du projet mené avec la Fondation Richard, la première action a donc été de déterminer précisément cette méthodologie et les moyens mis en œuvre en partenariat avec la maîtrise d'ouvrage (le donneur d'ordre, la Fondation Richard) et la maîtrise d'œuvre du projet (l'exécutant technique, le cabinet d'architecture AEC).

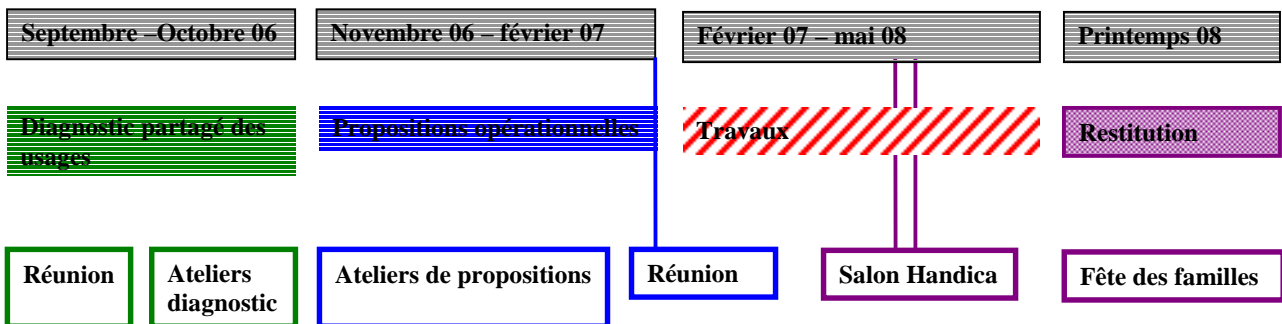
Ainsi, plusieurs choix ont été faits avant même d'entamer le travail de concertation sur le terrain :

- Le premier s'est porté sur **le degré de participation choisi**. Parmi les 4 degrés définis traditionnellement en France (information, consultation, concertation et coproduction), c'est le niveau de coproduction qui a été retenu. La Fondation Richard a donc accepté un réel partage du pouvoir avec les usagers, qui sont alors devenus la « maîtrise d'usage », même si elle a gardé le pouvoir d'arbitrage en dernière instance. Cette forme d'implication nécessite la sensibilisation et l'information transparente des participants, la mobilisation forte des partenaires et la mise en place d'outils d'accompagnement afin de favoriser l'expression de tous.
- Le deuxième choix a déterminé **l'objet de la participation**. L'ensemble des espaces extérieurs étant très vastes, il a été décidé de ne pas faire de concertation autre que de l'information sur des espaces où les marges de manœuvre étaient faibles : parking, aire de chargement des véhicules de transport et de livraison, tous les trottoirs et bordures de petite taille. La coproduction s'est donc concentrée sur cinq objets majeurs : l'espace de proximité de la résidence pour adultes, le stade de sport, l'espace de représentation de l'accueil, la cour du CEM et le parc paysager de la Fondation.
- Le troisième choix s'est porté sur **le public**. Qui doit participer ? Les résidents enfants et adultes semblaient un choix évident, mais il a semblé très intéressant d'associer également les professionnels, eux aussi des usagers de la Fondation.
- Le quatrième choix concernait **les outils et la méthode**, c'est-à-dire d'associer les participants dès la phase de diagnostic avant de passer à une phase de propositions opérationnelles. Ce dispositif a permis d'identifier les besoins et attentes de chacun sur les espaces collectifs, puis de co-élaborer les propositions d'aménagement sur ces mêmes espaces. Pour ce faire, plusieurs outils ont été mobilisés : des présentations powerpoint, des plans, des balades, des photos... Cependant, malgré l'importance de définir et d'annoncer clairement la stratégie adoptée, l'ensemble du dispositif doit rester malléable et s'adapter aux différents contextes et publics.
- Enfin, le dernier choix s'est effectué sur **les questions de calendrier** : commencer la concertation le plus à l'amont possible, en parallèle des travaux effectués sur les bâtiments, afin que l'aménagement des espaces extérieurs soit engagé dès la livraison des nouveaux locaux.

PARTIE 2 : Déroulement de la mission

1) Planning général

Engager une démarche de participation efficace demande du temps. Mais il faut également se soucier du calendrier des aménagements connexes en cours de réalisation et des différentes temporalités de chaque acteur. C'est pourquoi un planning précis a été proposé aux participants dès l'entame de la démarche au cours d'une réunion de lancement, à laquelle l'ensemble des résidents et personnels de la Fondation étaient conviés. Cette première rencontre a permis à la Fondation Richard d'annoncer sa volonté de mettre en place un dispositif de concertation piloté par un prestataire extérieur. Ainsi, Robins des Villes s'est donc présenté de manière officielle et a annoncé les prochaines étapes de travail.






2) Les ateliers diagnostic

L'objectif de cette première phase est d'identifier les besoins et usages passés, actuels et futurs sur les espaces extérieurs.

L'outil utilisé est l'atelier diagnostic. Trois groupes ont été formés : un atelier avec les résidents jeunes, un atelier avec les résidents adultes et un atelier avec les professionnels, représentants les différents corps de métier, eux-mêmes usagers des espaces extérieurs. Ces trois groupes sont dits « fermés », c'est-à-dire que les participants forment des groupes d'intérêts sensiblement identiques. Cela permet ainsi que l'ensemble des participants s'exprime, sans qu'aucun acteur ne prenne l'ascendant dans la prise de parole (exemple : un médecin ou un éducateur peut avoir un rapport de « dominant » avec un enfant dans le cadre de leur relation habituelle, ce qui peut se reproduire dans un atelier commun. Or, le but est que chacun puisse donner son opinion). Autre avantage en terme de gestion des conflits d'usage : le groupe fermé favorise l'expression des intérêts privés à travers sa position d'acteur particulier (résidents ou professionnels, enfants ou adultes...), donc l'émergence et l'anticipation des futurs conflits d'usage.

Le déroulement par contre identique aux différents ateliers :

- Une présentation du projet d'aménagement général (lecture de plan, informations sur les acteurs, temporalités...)
- Une balade sur les espaces extérieurs, cet outil ludique et plus informel que la séance en salle permettant une expression plus aisée et de commencer à partager une vision commune du

	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

territoire traversé. Par ailleurs, au cours de la balade, ce sont les participants qui choisissent le parcours et les arrêts dont ils veulent parler. Le rôle de l'animateur est donc de recueillir les éléments exprimés, puis d'analyser les parcours et débats pour enrichir le diagnostic.

- Enfin, un retour en salle permet de conclure l'atelier par un temps d'expression libre, qui déborde le sujet des usages et aborde déjà des premières propositions d'aménagement.

Le résultat se présente sous forme de tableaux pour chacun des quatre espaces identifiés et un de synthèse, qui reprend des éléments de perception actuelle et d'usages souhaités (voir exemple ci-dessous pour l'espace d'accueil).

Diagnostic		Désirs- Propositions	Public
Positif	Négatif		
		Plantes et statues décoratives : favoriser le côté artistique et attractif de l'accueil pour les extérieurs et les personnels. Peut-être faire réaliser les objets par les enfants. Penser au sol pour accéder aux différents bâtiments. Penser à séparer les différents usages de circulation.	At. Rés. J
La tour est un symbole	Pente très raide, dangereuse Architecture métallique	Bancs Fleurs Descente en lacets Espace vert qui empêche le passage des enfants en fauteuil Espace planté, en terrasse pour casser la pente Fresque (réalisée par résidents) sur un mur qui rappelle la tour, ou matériaux minéraux	At. Rés. A
		Idée de terrassement, joliment fleuri Cacher les locaux de la psychomotricité Eviter des plantations trop hautes qui favoriseraient le sentiment actuel d'écrasement	At. Pro.




Le document final est remis à la maîtrise d'ouvrage. Il rassemble l'ensemble des tableaux qualitatifs et quantitatifs (combien de participants, intérêt pour la démarche...), ainsi qu'un recueil des questions principales qui sont ressorties des ateliers et des conclusions établies par Robins des Villes.

Ainsi, les participants ont choisi de réduire le nombre d'espaces à travailler à trois et ont demandé l'intervention technique du paysagiste de la Fondation Richard et l'architecte du projet pour apporter une aide technique pour la phase de coproduction. Par ailleurs, un fort conflit a émergé concernant les futurs usages du parc, sur une réservation possible aux seuls enfants. La maîtrise d'ouvrage a alors joué son rôle d'arbitre en affirmant sa volonté d'ouvrir le parc à tous.

3) Les ateliers de coproduction

A partir du diagnostic partagé des usages, l'objectif de cette seconde phase est de faire passer les participants en position de force de proposition pour une réelle co-élaboration de trois espaces : la cour d'école, l'espace extérieur de la Richardièrre (bâtiment d'accueil des résidents adultes) et le futur parc.

La méthodologie choisie évolue par rapport aux ateliers diagnostic. Toujours au nombre de trois, les ateliers de coproduction sont évolutifs et réunissent l'ensemble des participants. En effet, le

	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

croisement des groupes « fermés » de la première phase permet ici d'enrichir le débat, de confronter au besoin les potentielles divergences. A chacun de choisir s'il veut travailler sur un, deux ou trois espaces. Le système mis en place fait varier les dispositions : des présentations générales, des tables dédiées à chaque espace pour travailler en sous-groupe (un animateur reste en place sur chaque table), des restitutions collectives et des appuis techniques qui peuvent tourner selon les besoins. Les ateliers sont espacés d'une quinzaine de jours maximum afin de limiter la perte d'informations entre chacun.

- Le premier atelier se découpe en plusieurs temps : une restitution des conclusions du diagnostic des usages, un cadrage sur les règles de la concertation et la réponse aux questions soulevées dans la première phase effectué par la maîtrise d'ouvrage (marges de manœuvre, calendrier, choix de chacun de travailler un ou plusieurs espaces, enveloppes financières...), la répartition sur les différentes tables et le démarrage du travail de coproduction proprement dit : les participants ont comme rôle de reprendre chaque élément du diagnostic, de le discuter, le valider, le modifier et de le traduire en proposition d'aménagement. Un système de rotation s'opère toutes les vingt minutes, permettant à chacun de changer de table ou de rester pour approfondir la réflexion. Pour chaque espace, l'animateur recueille donc tout en ensemble de propositions, qui sont classées dans plusieurs thématiques (végétation, sol, accès, ambiance générale, mobilier, ...).




- Le deuxième atelier repart des propositions du premier. Sur un plan vierge recouvert d'un calque, les participants dessinent et placent géographiquement l'ensemble des propositions, qui peuvent ainsi également se modifier et s'adapter au fur et à mesure. L'architecte, le paysagiste et les animateurs de Robins des Villes offrent un appui technique afin de conseiller sur des choix d'implantation, de coûts de certains aménagements, sur des impacts non connus (exemple : le choix de certaines espèces végétales incompatibles entre elles) ... tout en gardant une position de neutralité devant les choix des participants.

- Le troisième atelier sert à présenter les plans finaux retravaillés sous format informatique par Robins des Villes entre les deux ateliers puis les participants s'appliquent à choisir des photos illustratrices des propositions dans un catalogue. Ces photos ne sont pas contractuelles, mais donnent une idée visuelle à chacun des ambiances attendues.

Le résultat se présente donc sous la forme d'un cahier des charges, qui rassemble l'ensemble des plans et photos références, accompagnés d'un texte explicatif (voir exemples ci-dessous). Ce document est remis à la maîtrise d'ouvrage pour une validation politique, puis à la maîtrise d'œuvre chargée de reprendre ces propositions pour les traduire en documents officiels : plans de détails, réseaux, chiffrage exact.

4) Les participants

L'ensemble de la démarche a été un succès en terme de qualité et de quantité des participants. De plus, l'ensemble des publics ont été représentés. Ainsi, c'est plus de 40 personnes qui ont participé à au moins un atelier et une réunion (dont 21 à tout), avec de nouveaux participants à chaque fois, sceptiques ou non intéressés au départ mais touchés grâce au bouche-à-oreille. Par ailleurs, certaines personnes représentaient des groupes qui se sont réunis en dehors des temps de concertation, notamment pour des publics qui ne peuvent se déplacer ou dont les horaires de travail ne correspondaient pas. Le nombre total représente donc 30 à 40 % de l'ensemble des usagers de la Fondation Richard.

	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

Phase	Nombre de participants	Nombre de participants « nouveaux »
Réunion démarrage	26	-
Diagnostic	24	2
Coproduction (moy./atelier)	22	1
Réunion restitution	31	4

La richesse des débats et des propositions, ainsi que le suivi régulier et soutenu sont la preuve de la motivation et de l'intérêt pour la démarche. De plus, malgré la liberté de parole, chaque participant a mesuré l'importance d'écouter et de prendre en compte les avis de tous, quelque soit la forme et le moyen d'expression. De même, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont également pris conscience de l'efficacité et de l'intérêt du travail de concertation pour la pertinence du projet final, comme le prouve leur implication dans les ateliers, non envisagée en démarrage du dispositif.

5) La restitution

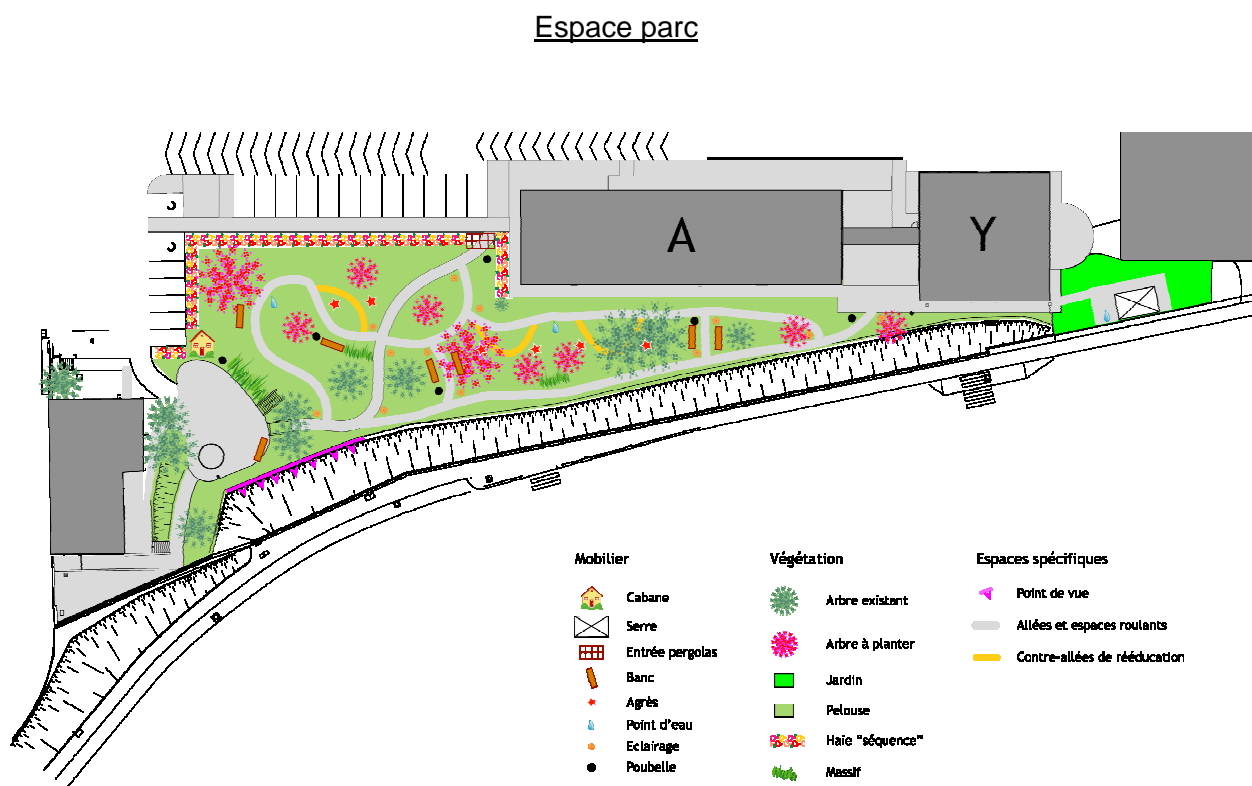
Beaucoup de démarches de concertation ont comme défaut de ne jamais effectuer de retour auprès des participants. Pour répondre à ce constat, Robins des Villes a proposé plusieurs temps de valorisation et de présentation des résultats, en variant les formes afin que chacun puisse s'informer selon ses envies.




Le diagnostic des usages a donc été présenté au début de la phase de coproduction. Le cahier des charges a fait l'objet d'une présentation sous forme de réunion publique à la fin de la démarche. Enfin, une présentation animée a été présentée pendant les trois jours du salon Handica 2007 sur le stand de la Fondation Richard.

PARTIE 3 : Les résultats

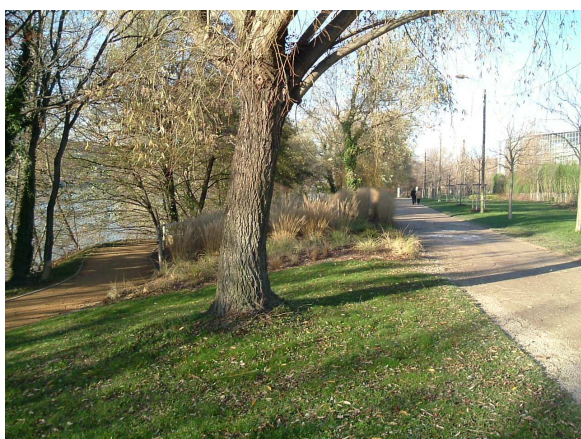
1) Les plans et photographies références

Voici les documents établis par les participants pendant les ateliers de coproduction ainsi que les photographies des espaces aménagés.



	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

Exemples de photos références :



Un parc qui alternent espaces plantés ...

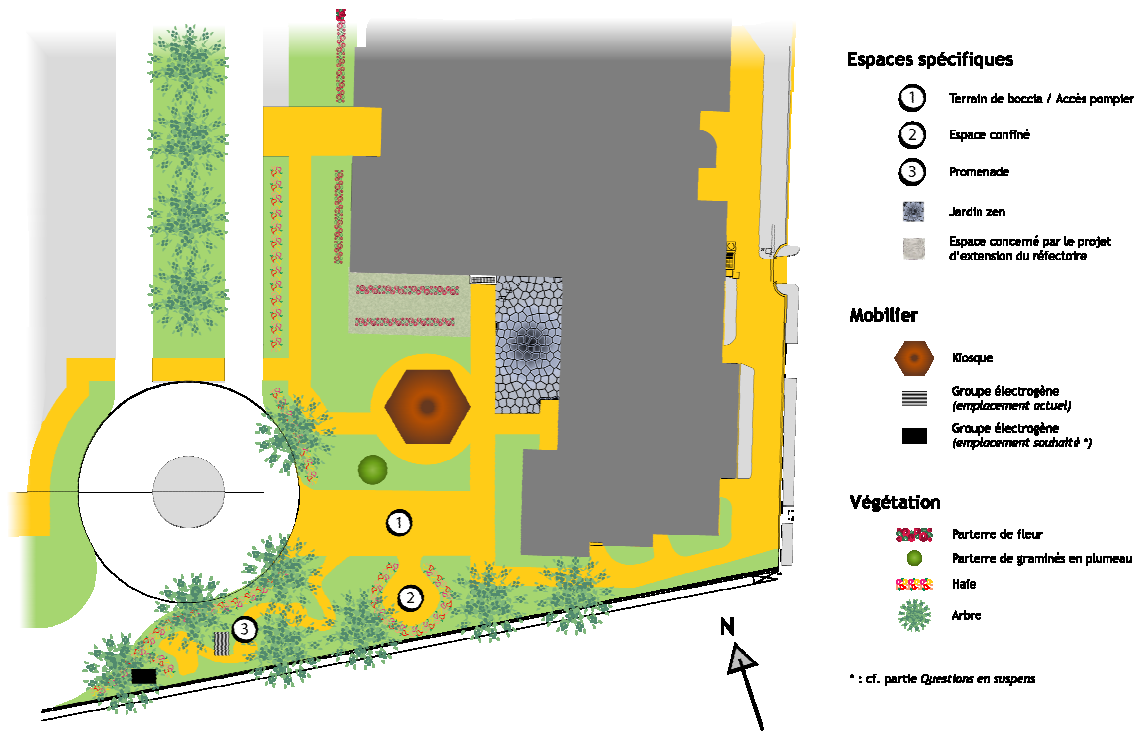


...et espaces de repos aérés en hiver et intimistes en été

Panorama de l'état actuel :



Espace Richardière






Exemples de photos références :



Usages multiples des sols



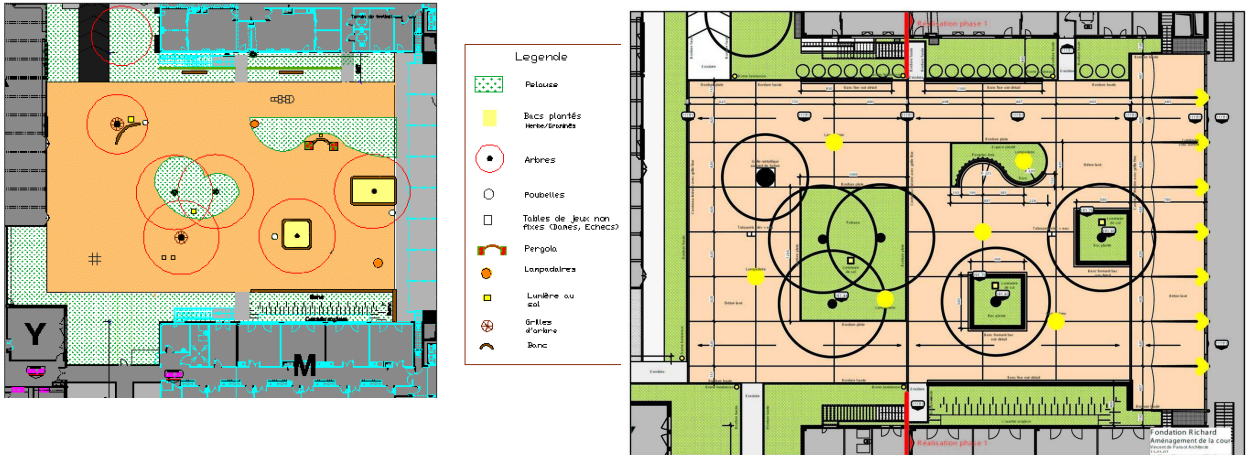
Poubelles résistantes en métal

	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

Panorama de l'état actuel :



Espace cour



Sur le document de droite (architecte), on peut voir que l'essentiel des propositions ont été reprises telles quelles, les modifications étant dues à des ajustements techniques ne remettant pas en cause les usages souhaités.

Exemples de photos références :






Sols durs et espaces fleuris



Protection des arbres servant d'assises

Panorama de l'état actuel :






	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

2) L'exposition évolutive comme valorisation

Une exposition évolutive a été élaborée à la fin de la démarche. Montées sur panneaux transportables, les parties photographiques concernant l'évolution des travaux sont modifiables. Ainsi, plusieurs « campagnes » photographiques ont eu et auront lieu pour suivre l'avancée des chantiers jusqu'à leurs achèvements.

Cette exposition a déjà été présentée plusieurs fois : pour la fête de printemps des professionnels et leur famille, et pendant l'année scolaire aux différentes classes et dans le centre de formation. Elle a également été affichée pendant la fête des Familles au cours du mois de juin et pour l'inauguration après livraison des travaux.

Enfin, une présentation de l'exposition auprès des acteurs du Développement Durable et du grand public est prévue dans le cadre d'une valorisation du travail des associations membres de la Maison Rhodanienne de l'Environnement.

	Participation citoyenne	
	Centre de Ressources >> Urbanisme > Approche thématique > Insertion dans le territoire	

CONCLUSION

Cette démarche innovante en terme de concertation a un bilan très positif dans son ensemble. D'abord **quantitativement**, puisque les différents ateliers ont été suivis par un nombre de personnes important (plus d'une quarantaine) au vu de la population totale de l'institution (environ 200 résidents et professionnels). Par ailleurs, ce nombre est très largement complété par les personnes qui ne désiraient qu'une information qu'ils ont pu trouver pendant les différents temps de présentation. Ainsi, chacun a pu choisir son mode et son niveau d'implication dans la démarche de participation.

Autre point positif, **la qualité des échanges**. Cet aspect est évidemment plus difficile à évaluer, néanmoins quelques indicateurs permettent de tirer ces conclusions :

- Le suivi très régulier des ateliers, avec des groupes qui ont même travaillé en dehors de ces temps particuliers (visites de jardin, consultation de personnes non disponibles pour les horaires des ateliers,...)
- De nouveaux participants à chaque étape, venus par « bouche à oreilles »
- Des retours sympathiques, voire enthousiastes par différentes voies : entretiens (une douzaine réalisés à la fin de la démarche ou pendant le mois de juin 2008), mails ou courriers de soutiens, diffusion de la démarche par la Fondation Richard sur des événements connexes (salon Handica 2007).
- La qualité technique exceptionnelle des propositions, à tel point que la reprise des plans par l'architecte est parfois surprenante (80 à 90 % des propositions sont inchangées).

Néanmoins, comme toute démarche de concertation, cette expérience soulève des questions et **des points à améliorer** : difficulté à accepter les temporalités longues pour les participants (par exemple, les résidents, bien que conscients des cycles longs de croissance végétale, ont du mal à pratiquer le parc jugé pour l'instant trop minéral), gestion des conflits d'usages pendant les ateliers, impossibilité de trouver le financement d'une évaluation qui permettrait de juger de la pertinence des projets et de la démarche plusieurs années après leur réalisation.

Enfin, l'association Robins des Villes tient à remercier l'ensemble des participants pour leur implication, quel que soit leur rôle, qui nous a permis d'une part d'élaborer et d'animer une démarche de démocratie participative novatrice et d'autre part de réaliser que le handicap physique n'empêche en rien de communiquer et de transmettre joie de vivre et plaisir de se rencontrer.

BIBLIOGRAPHIE

Fondation Richard, « Quand les Lyonnais ont du cœur », plaquette de présentation, BD Consultant, 2000.

Robins des Villes, VAD, « [La concertation dans les projets d'aménagement](#) », centre de ressources Enviroboîte, www.envirobat-med.net, juin 2007